



2021

ELECTION DES DELEGUES

APPEL A CANDIDATURE

Election des délégués à l'assemblée générale de la Mutuelle des Sportifs

Moment fort du fonctionnement démocratique de la Mutuelle des Sportifs, cet appel à candidature vous dit tout sur l'organisation des élections de vos représentants à l'assemblée générale de la Mutuelle

DEMOCRATIE

SOLIDARITE ET
ENTRAIDE

IMAGINER
ENSEMBLE VOS
SOLUTIONS
D'ASSURANCE

PROXIMITE ET
ACCOMPAGNEMENT

SANTE ET
INNOVATION
SOCIALE DANS ET
PAR LE SPORT

**MUTUELLE DES
SPORTIFS**

Elections des délégués 2021
2/4 rue Louis David
75782 PARIS cedex 16

www.mutuelle-des-sportifs.com

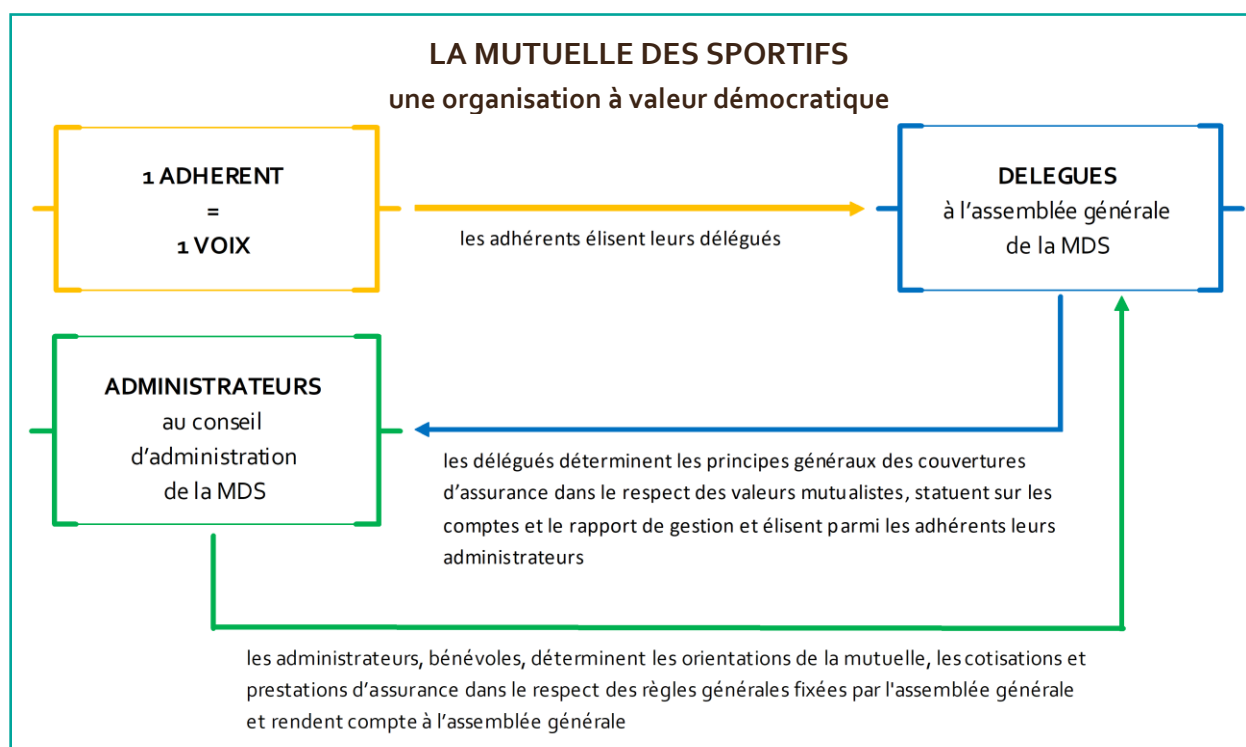
electiondelegue2021@mutuelle-des-sportifs.com

Elisez vos représentants à l'assemblée générale de la Mutuelle des Sportifs Elections 2021

Elire vos représentants à l'assemblée générale de la Mutuelle des Sportifs POURQUOI?

En adhérant à la Mutuelle des Sportifs, vous ne devenez pas seulement bénéficiaire des prestations de la Mutuelle, vous devenez également acteur de votre couverture d'assurance et partie prenante dans la gestion et le fonctionnement de la Mutuelle.

La Mutuelle des Sportifs, forte des valeurs du mouvement mutualiste, fonctionne selon le principe démocratique représentatif : en élisant, chaque année, vos délégués à l'assemblée générale de la Mutuelle, vous participez activement aux décisions des assemblées générales et aux élections des responsables de la Mutuelle des Sportifs.



**Elire vos délégués à l'assemblée générale
de la Mutuelle des Sportifs
c'est participer à son avenir et au vôtre !**

**Vous souhaitez vous porter candidat au poste de délégué ?
Reportez-vous à la page 4**

Elisez vos représentants à l'assemblée générale de la Mutuelle des Sportifs

Elections 2021

Elire vos représentants à l'assemblée générale de la Mutuelle des Sportifs

COMMENT?

Sur délégation du conseil d'administration de la Mutuelle des Sportifs, les services de la Mutuelle sont chargés de l'organisation matérielle des élections de vos délégués à l'assemblée générale en application du règlement électoral établi par ce même conseil d'administration.

L'élection a lieu par correspondance, au scrutin majoritaire à un tour.

Vous pouvez prendre connaissance du règlement électoral en vous rapprochant de votre groupement, lequel en a été destinataire ; vous pouvez également le consulter et le télécharger à partir du site internet de la Mutuelle.

Les opérations électorales débutent avec le présent appel à candidature (voir page 4). A la date de clôture des candidatures, **la liste des candidats sera publiée sur le site internet de la Mutuelle, ainsi que les modalités pratiques vous permettant de voter par correspondance.**

A compter de la publication de la liste des candidats, vous pourrez vous rapprocher de la Mutuelle afin que le matériel de vote par correspondance vous soit adressé.

Attention!

Respectez bien les dates précisées au calendrier électoral concernant les dates limites de réception des candidatures, de demande de communication du matériel de vote et de vote par correspondance

CALENDRIER ELECTORAL

Etapes électorales	Dates limites
Réception des candidatures au poste de délégué	29 avril 2021
Publication de la liste des candidats	03 mai 2021
Demande de communication du matériel de vote par correspondance	10 mai 2021
Réception des votes par correspondance par la Mutuelle	28 mai 2021
Scrutin	02 juin 2021
Dépouillement et proclamation des résultats	02 juin 2021
Publication des résultats	04 juin 2021

Elisez vos représentants à l'assemblée générale de la Mutuelle des Sportifs Elections 2021

APPEL A CANDIDATURE

Vous êtes adhérent d'une association ou d'une fédération sportive, culturelle, touristique, amicale ou de loisirs et vous bénéficiez des garanties que votre association ou fédération a souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs ?

Vous appartenez alors à la section de vote « **membres participants collectifs associations et fédérations non membres du CNOSF** », au sein de laquelle **4 délégués titulaires** et **4 délégués suppléants** doivent être élus.

Vous êtes majeur, à jour de vos cotisations et jouissez de vos droits civiques ?

Vous pouvez vous porter candidat au poste de délégué de la section de vote désignée ci-dessus.

Vous souhaitez vous porter candidat au poste de délégué ?

Vérifiez au préalable que vous remplissez les conditions précisées en introduction de l'appel à candidature.

Dans l'affirmative, complétez, datez et signez le formulaire de déclaration de candidature prévu à cet effet. Vous pourrez le demander auprès de votre groupement ou le télécharger à partir du site internet de la Mutuelle des Sportifs.

Vous avez la faculté, si vous le souhaitez, de joindre à votre candidature une déclaration d'intention qui sera diffusée avec la publication de la liste des candidats.

Retournez le formulaire de candidature au poste de délégué

par la voie postale à :

Mutuelle des Sportifs

Elections des délégués 2021

2/4 rue Louis David 75782 Paris cedex 16

ou par mail à l'adresse suivante : electiondelegue2021@mutuelle-des-sportifs.com

Attention !

Pour être recevable

votre candidature doit être reçue par la Mutuelle des Sportifs

au plus tard le 29 avril 2021

(Veuillez à prendre en compte les délais d'acheminement postaux)